

stitution, et qui lui avait persuadé que les disciples de Loyola, par une disposition particulière de la Providence, étaient tous admis dans le paradis, quelques crimes dont ils se fussent rendus coupables, pourvu seulement qu'ils eussent été fidèles aux observances de la société.

Ce qu'il y a de positif, c'est que les courtisans reçus dans son intimité l'entendirent souvent parler des promesses que lui avait faites son confesseur pour assurer son salut éternel, en échange de vœux sacrés; ce qui fut à la connaissance de tous, c'est qu'on l'administra suivant le cérémonial usité dans la compagnie des jésuites pour les membres de l'ordre; ce qui est irrécusable, c'est qu'après qu'il eut rendu le dernier soupir, on trouva sur sa poitrine un scapulaire d'une forme particulière qui était le signe distinctif auquel se reconnaissaient les disciples d'Ignace de Loyola!

Enfin, Dieu rappela dans l'éternité le despote qui avait pesé sur la France pendant soixante-douze ans; qui avait fait asseoir sur le trône l'orgueil, la luxure, le fanatisme; qui avait traîné à sa suite les dilapidations, les massacres, les incendies; qui avait foulé aux pieds les lois les plus sacrées de l'humanité; qui avait bouleversé l'Europe entière par ses agressions injustes et extravagantes; qui dans ses guerres avait englouti plus de vingt millions d'hommes, soit de ses propres sujets, soit des peuples vaincus; qui avait dépensé en palais, en fêtes, en dons aux courtisanes, en gratifications de toute nature accordées à la flatterie, à la prostitution ou à l'infamie, plus de soixante milliards; qui avait réduit le royaume à une misère effroyable, et placé la nation dans la nécessité de faire banqueroute!

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

CLÉMENT XI,

LÉOPOLD I^{er},
JOSEPH I^{er},
CHARLES VI,
empereurs d'Allemagne.

251^e PAPE.

LOUIS XIV,
LOUIS XV,
rois
de France.

État de l'Église au dix-huitième siècle. — Élection de Clément XI.

— Histoire du pape avant son exaltation. — Sa Sainteté reconnaît le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre. — Clément entretient les divisions soulevées à l'occasion de la succession d'Espagne. — Il veut s'emparer des royaumes de Naples et de Sicile. — Mort de l'abbé de Rancé, réformateur des trappistes. — Querelles entre les jansénistes et les molinistes sur le cas de conscience. — Inondation et tremblement de terre à Rome. — Le pape extorque de l'argent à la France. — Croisade contre les quesnellistes. — Le culte chinois est condamné à Rome. — Mort de Bossuet, évêque de Meaux. — Mariage secret de Bossuet et de madame de Mauléon. — Bulle *Vincam Domini*. — Jubilé universel. — Le pape, après s'être déclaré pour la France dans la guerre de la succession, se tourne du côté de l'empire. — Fourberie de Clément XI. — Destruction de Port-Royal des Champs. — Assassinat du cardinal de Tournon par les jésuites. — Bulle *Unigenitus*. — Cabales du Père Tellier pour faire recevoir la bulle dans le royaume. — Protestation du cardinal de Noailles et des évêques français contre la constitution *Unigenitus*. — Fénelon adhère à la bulle. — Mort de l'archevêque de Cambrai. — Sin-

gulière découverte sur les croyances antichrétiennes de Fénelon. — Le jésuite Tellier est chassé de la cour par le duc d'Orléans, régent de France. — Divisions entre le saint-siège et la Savoie au sujet de la monarchie de Sicile. — L'abbé Albéroni et le duc de Vendôme. — Albéroni devient ministre de Philippe V, roi d'Espagne. — Querelles entre Clément XI et Albéroni. — Le ministre espagnol extorque au pape le chapeau de cardinal. — L'abbé Dubois, le confident et le ministre du régent de France, essaye de faire recevoir la bulle *Unigenitus*, pour obtenir la pourpre romaine. — Lettre de sa Sainteté au duc d'Orléans. — Bulle *Pastoralis officii*. — Le tribunal de l'inquisition à Rome condamne l'instruction pastorale de l'archevêque de Paris. — Nouvelles disputes entre Clément XI et le cardinal Albéroni. — Le pape fait exiler le ministre des terres espagnoles. — Sa Sainteté fait des tentatives pour réunir l'Église russe à l'Église romaine. — Le czar Pierre le Grand nomme son bouffon pape et le marie publiquement, avec des cérémonies burlesques. — Mort de Clément XI.

Nous entrons dans le dix-huitième siècle, c'est-à-dire dans une époque où nous verrons l'influence sacerdotale s'annihiler et la raison des peuples se développer d'une façon prodigieuse. Jusqu'à ce moment, l'homme errait au milieu d'épaisses ténèbres, la vérité ne lui apparaissait que comme une lumière douteuse dans une atmosphère morbide; au dix-huitième siècle, la philosophie éclaire toutes les intelligences, et l'humanité reconquiert ses droits.

Comment le vaisseau de saint Pierre, habitué à naviguer dans une eau noire et fangeuse, put-il se soutenir dans l'océan

de lumière qui couvrait le monde? comment la papauté parvint-elle à résister aux attaques formidables des adversaires qui s'étaient conjurés pour l'anéantir, des terribles encyclopédistes, de ces pères de la philosophie moderne? L'explication en est simple : les papes, se voyant débordés par les progrès du siècle, se rapprochèrent des rois, firent cause commune avec eux, cherchèrent plus que jamais à étayer l'autorité spirituelle de la puissance matérielle, et marchèrent à une croisade sacrilège contre les nations, appuyés par les despotes, soutenus par des cohortes de jésuites, de prêtres, de moines, de nobles, et par toute cette engeance infernale qui dévore la substance des peuples et consomme tous les fruits de la terre dans une honteuse oisiveté.

Dans le conclave qui, suivant l'usage, fut tenu à Rome après les obsèques d'Innocent XII, pour procéder à l'élection d'un nouveau pontife, les cardinaux choisirent comme le plus capable de diriger la nef de saint Pierre, dans les temps orageux où se trouvait l'Église, le cardinal Jean-François Albani, âgé seulement de cinquante ans, et l'un des plus jeunes membres du sacré collège, et le proclamèrent pape sous le nom de Clément XI.

Le nouveau chef de l'Église était issu d'une famille noble de l'état d'Urbino; il avait précédemment occupé les charges de référendaire, de consultant du consistoire, de gouverneur de Riéti, de Civita-Vecchia, de Sabine, et enfin il avait été élevé au cardinalat par son prédécesseur.

A peine assis sur le trône pontifical, il s'occupa de procéder aux cérémonies qui ont lieu d'ordinaire à la clôture de chaque jubilé, ce qu'on nomme « fermer la porte sainte; »

ensuite il prit en main les rênes du gouvernement, et se posa comme l'arbitre des destinées de l'Europe.

Sa Sainteté adressa un bref à Jacques II, ce roi détrôné de la Grande-Bretagne, qui était venu cacher sa honte en France, pour le consoler dans son exil et pour lui annoncer au nom de Dieu qu'il retournerait triomphant à Londres avec une escorte de jésuites; prédiction qui fort heureusement pour l'Angleterre ne se réalisa pas. A quelques mois de là, l'infâme Jacques II, le fratricide, l'incestueux, rendait son âme au démon dans le château de Saint-Germain en Laye, et faisait au prince de Galles, son fils, dont la légitimité était plus que suspecte, cette singulière exhortation : « Rappelez-vous, mon fils, si jamais vous remontez sur le trône, que nous devons tout au pape et aux jésuites; n'épargnez rien pour rétablir la religion catholique dans vos états; brûlez, saccagez, égorgez, et souvenez-vous qu'il vaut mieux gagner le ciel que mériter les bénédictions des peuples. » Le jeune prince promit de suivre fidèlement ces instructions; aussitôt après la mort de son père, il prit le nom de Jacques III, et s'intitula roi de la Grande-Bretagne, titre dont le saluèrent deux ou trois valets attachés à sa personne et le nonce apostolique.

La sollicitude de Clément XI pour les Stuarts n'avait rapport qu'aux intérêts de son siège; car le pontife ne croyait nullement que jamais ils pussent être réinstallés sur le trône de la Grande-Bretagne, et il ne paraissait si ardent à soutenir leurs intérêts que pour exciter des désordres dans les trois royaumes, et pour appeler l'attention des puissances de ce côté, pendant qu'il se préparait à faire main basse sur la

Sicile ou sur le Milanais, ou même sur le royaume de Naples, qui excitaient sa convoitise.

Ces raisons de haute politique le déterminèrent à se prononcer secrètement en faveur de la France, qui venait d'accepter la succession d'Espagne pour Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tout en restant ostensiblement spectateur impassible des longues et sanglantes guerres que se faisaient les maisons d'Autriche et de Bourbon. L'intention de sa Sainteté était d'observer autant qu'il dépendrait d'elle une neutralité absolue, et de ne reconnaître pour légitime roi d'Espagne ni Philippe V ni l'archiduc Charles, jusqu'à ce que le sort des armes eût fait pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. Mais les circonstances forcèrent Clément XI, presque à l'origine des hostilités, à sortir de la ligne prudente qu'il s'était tracée. Effrayé de la rapidité de la marche des armées françaises, qui déjà avaient envahi le Milanais, il crut que la victoire resterait fidèle aux généraux de Louis XIV; il s'empressa de déclarer qu'il reconnaissait comme obligatoires les dernières volontés du feu roi d'Espagne, et signifia aux puissances belligérantes qu'il emploierait toute la force de son autorité pour en protéger l'exécution en ce qui concernait les états situés dans la péninsule hispanique.

Ensuite il mit ses places frontières en état de défense, et leva une armée pour protéger le territoire de l'état ecclésiastique, dans le cas où par un revers de fortune il aurait à redouter la vengeance de l'Autriche. Il envoya un bref à l'empereur pour l'engager à ne pas choisir l'Italie comme théâtre de la guerre, ou tout au moins pour qu'il voulût épargner le patrimoine de saint Pierre. Mais toutes ces

exhortations n'aboutirent à rien; le prince Eugène entra dans le Milanais, rétablit les affaires de l'archiduc, fit trembler le pape jusque dans Rome, et l'obligea à revenir sur ses précédentes déclarations.

Si le souverain pontife paraissait indécis dans les questions politiques qui s'agitaient autour de lui, par compensation il se prononçait hardiment dans les querelles théologiques qui s'étaient élevées de nouveau entre les molinistes et les jansénistes, à l'occasion d'une lettre publiée par l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, un fanatique débauché, qui de désespoir d'avoir perdu la belle duchesse de Montbazou, sa maîtresse, avait renoncé au monde, et s'était retiré dans une solitude pour y pratiquer les austérités des premiers anachorètes de la Thébaïde. Avant sa retraite, Rancé avait entretenu des relations suivies avec les jansénistes, et à leur exemple il avait condamné l'omnipotence pontificale, l'institution des jésuites et la tyrannie des rois; il s'était même déclaré partisan des doctrines républicaines, comme étant la véritable application du dogme de la fraternité prêché par le Christ. Dès que le capuce eut recouvert son front, il se prosterna devant l'infailibilité papale; et à la mort d'Arnauld, l'illustre chef des jansénistes, il osa écrire à l'abbé Nicaise : « Enfin voilà le grand Arnauld mort; » après avoir poussé sa carrière aussi loin qu'il a pu, il a fallu » qu'elle se terminât. Quoi qu'on dise, voilà bien des questions finies; son érudition et son autorité étaient d'un grand » poids pour le parti. Heureux celui qui n'en a point d'autre » que celui de Jésus!... »

Cette réflexion, qui semblait être un blâme jeté sur les

jansénistes, motiva une réponse énergique de la part du Père Quesnel, qui était considéré par son parti comme le successeur d'Arnauld, et qui continuait l'œuvre de propagation, quoique forcé de se soustraire à tous les regards et de se tenir caché dans les environs de Bruxelles. Rancé répliqua qu'il n'avait pas voulu condamner ses anciens amis, que ses intentions avaient été mal interprétées. Les jansénistes ne se tinrent pas pour satisfaits et demandèrent une rétractation formelle. Le réformateur de la Trappe répondit assez aigrement, et la dispute devint de jour en jour plus animée jusqu'au moment de sa mort.

Dès que Rancé eut fermé les yeux, les molinistes publièrent une lettre apocryphe, attribuée au trappiste, extrêmement violente contre les sectateurs de l'évêque d'Ypres, et renouvelèrent leurs attaques contre les cinq propositions de Jansénius. Le Père Quesnel, au lieu de riposter, se servit d'une ruse de prêtre pour surprendre ses adversaires et les vaincre; il imagina le cas de conscience. Il supposa qu'un confesseur de province, indécis quant à la manière de se conduire envers un ecclésiastique dont il suspectait l'orthodoxie, l'avait interrogé sur plusieurs points de dogme; et dans son libelle, l'habile théologien engageait les docteurs à lui donner leur opinion sur les différentes réponses qu'avait faites le prêtre au confesseur. Voici quelles étaient les questions controversées.

« Je condamne les cinq propositions dites de Jansénius, » dans tous les sens où l'Église les a condamnées; mais sur la » question de fait, je pense qu'il me suffit d'avoir une sou- » mission silencieuse et respectueuse; et qu'aussi longtemps

» qu'on ne m'aura pas convaincu juridiquement d'avoir sou-
 » tenu quelque une de ces propositions, on ne saurait tenir
 » mes croyances pour suspectes. Néanmoins, pour rassurer
 » les consciences alarmées, j'ajouterai cette profession de
 » foi : « Je crois qu'étant obligé d'aimer Dieu, comme la
 » fin vers laquelle nous tendons, toutes les actions qui ne lui
 » sont pas rapportées, et qui ne sont motivées par quelque
 » mouvement de charité ou d'amour, sont autant de péchés.
 » J'affirme que c'est un grand péché d'assister à l'office divin
 » sans aucun sentiment de pénitence et avec la volonté de
 » persévérer dans les débordements d'une vie condamnable;
 » je ne crois pas que la dévotion envers les saints et la Vierge
 » consiste principalement dans les vaines formules et dans
 » les pratiques ridicules que nous enseignent certains rituels;
 » enfin je déclare qu'en lisant les Lettres de Saint-Cyran,
 » les Heures de Dumont, les Conférences de Luçon, la Mo-
 » rale de Grenoble, j'agis conformément aux prescriptions
 » de l'Église, qui recommande la lecture des livres religieux
 » dûment approuvés. »

Quarante docteurs se réunirent pour répondre à cette consultation. Ils déclarèrent que les sentiments de l'ecclésiastique n'étaient point condamnables, et qu'on pouvait lui donner l'absolution sans exiger aucune rétractation. Cette décision fut imprimée à Paris, et tirée à un nombre prodigieux d'exemplaires. Les molinistes s'ameutèrent contre les quarante docteurs qui avaient approuvé le cas de conscience; et le fougueux Bossuet les poursuivit avec une violence extrême. L'évêque de Chartres imita son exemple, ainsi que l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles. Ce prélat déclara

que le cas de conscience était contraire aux constitutions pontificales, tendait à perpétuer les troubles dans l'Église, à favoriser les équivoques, les restrictions mentales, les parjures; et il somma les docteurs, sous peine d'exclusion de la Sorbonne et même d'exil, de revenir sur leur première décision. Tous obéirent, à la réserve seulement du docteur Petit-Pied, qui fut contraint de sortir du royaume.

Quesnel adressa aussitôt une lettre vigoureuse au cardinal de Noailles; il flétrit en termes énergiques la violence dont il avait usé envers les docteurs pour les contraindre à une soumission forcée, qu'il qualifie de mensonge public et scandaleux, de faux témoignage arraché par la terreur, de honteuse prévarication, de lâcheté indigne. Il fit suivre cette nouvelle épître d'un petit ouvrage sous forme de dialogue entre deux évêques. Entre autres sanglantes critiques, l'un des personnages mis en scène disait à l'autre :

« Ne nous flattons point, mon cher seigneur; en matière
 » de raisonnement, la mitre, la tiare et la crosse n'y font
 » rien; une raison crossée et mitrée est toujours une raison
 » humaine; nous sommes d'autant plus sujets à nous trom-
 » per, que les fonctions épiscopales nous engagent dans un
 » si grand nombre d'occupations puériles, que nous n'avons
 » pas le temps de les étudier et de les approfondir. C'est donc
 » vouloir dégrader l'humanité que d'imposer aux fidèles,
 » comme articles de foi, les décisions d'un homme sujet à
 » l'erreur comme tous les autres. »

Cette attaque était trop ouvertement dirigée contre l'infaillibilité pontificale, pour que Clément XI ne s'empressât pas de fulminer ses anathèmes contre l'auteur du cas de con-